

# LA SENTINELLE

Vol. II

Arvida, 4 mars 1938

No 7

Coup d'oeil sur l'industrie de l'aluminium (No 7)

## MACKENZIE



PHOTOGRAPHIÉ PAR S. J. HAYWARD

MACKENZIE, la ville de la bauxite, a été fondée il y a une vingtaine d'années et s'étend sur une longueur approximative d'un mille, sur la rive est de la rivière Demerara, en Guyane Anglaise.

Elle est divisée en trois parties: la partie nord, où se trouve le village de Cockatara, habité par les indigènes; le centre, occupé par les usines de la bauxite et le sud par le village de Watooka où résident le personnel et les officiers en charge des usines. La population de Mackenzie se compose d'environ 700 personnes dont la grande majorité sont des gens de couleur, les blancs n'étant qu'une vingtaine.

La ville possède tous les avantages modernes tels que lumière électrique, eau courante, système d'égouts, rues pavées et éclairées à l'électricité et enfin, circuit téléphonique. Ce dernier ne dessert que la ville et les mines situées à huit et dix milles plus loin. L'électricité est engendrée par un système mû à la vapeur et pour lequel on emploie le bois et l'huile, mais généralement le bois. Illustré plus haut et muni des perfectionnements modernes, on voit l'hôpital de la *Demerara Bauxite Company, Limited*.

Pour se rendre à Georgetown, située à 65 milles plus au sud, on se sert ordinairement de navires et occasionnellement d'aéroplanes dont l'aéro-

(SUITE À LA 2IÈME PAGE)

THE bauxite town of Mackenzie, started about twenty years ago, extends for about a mile along the east bank of the Demerara river in British Guiana. It consists of three parts: at the north end is the native village of Cockatara, in the center is the bauxite plant, and at the south is the staff village of Watooka. The population, except for about two dozen whites, is coloured and numbers about 700.

The town has all modern conveniences such as electric light, running water, sewage system, paved streets, street lights, and the telephone, the last being for local use only and for communication with the mines eight to ten miles away. Electricity is generated by a steam power plant which uses wood (but is also equipped to use oil) for fuel. Illustrated above is the large, well-equipped hospital operated by the Demerara Bauxite Company, Ltd.

Travel to Georgetown, 65 miles downstream, is ordinarily by river steamer and occasionally by airplane, which is available at Georgetown for charter. There are no railroads at Mackenzie except to the mines, nor highways, except for the mile long street which runs the length of the town and the logging trails of the woodcutters into the jungle. Here at least is one place where there is little or no traffic problem for

(CONTINUED ON PAGE 2)

## Vice-président et directeur

NOUS sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que M. W. C. Duncan, directeur-gérant du *Roberval & Saguenay Ry. Co.* et de *Saguenay Terminals, Limited*, a été nommé, la semaine dernière, vice-président de ces mêmes compagnies, et M. I. Cunningham, directeur et assistant-trésorier.

Nos félicitations à MM. Duncan et Cunningham.

## Banquet Annuel

LE comité de sécurité des usines d'Arvida a donné son banquet annuel le 12 février. Le dîner fut servi dans l'une des maisons destinées au personnel de la compagnie à Arvida et réunissait, outre les chefs des différents services de l'*Aluminum Company of Canada, Limited* et des compagnies associées, MM. T. M. Moran et R. Marcoux de la *Dominion Rubber Company*.

De nombreuses pancartes fixées çà et là sur les murs rappelaient maints slogans sur la sécurité et formaient un cadre approprié à une telle réunion. Chaque convive avait près de son couvert une carte portant à son endroit et très souvent avec humour, un message de sécurité.

La présidence revenait de droit à M. A. Daris, président du comité. Inutile d'ajouter qu'il s'occupa de sa charge de façon remarquable. A la fin du repas, il fit plusieurs remarques sur la sécurité dont il ne fallait jamais se départir à l'usine et c'est avec plaisir qu'il mentionna tout l'intérêt que manifestaient les employés pour ce qui regardait leur propre sauvegarde.

Sur l'invitation du président, M. R. B. Campbell, directeur du personnel, donna des statistiques établissant le nombre d'accidents survenus les années dernières, et démontra la nécessité d'être "préparé" pour la sécurité.

(SUITE À LA 2IÈME PAGE)

## La Sentinelle

### Propagande de Sauvegarde

Distribuée par Aluminum Company of Canada, Limited et les compagnies associées, à leurs employés.

\* \* \*

VEUILLEZ ADRESSER TOUTE COMMUNICATION AU RÉDACTEUR. C. P. 337. ARVIDA, P. Q.

### Notes sociales

*Mademoiselle Gertrude Tremblay, institutrice à Chicoutimi, a passé une fin de semaine chez sa soeur, madame Casimir Tessier.*

—O—

*Mademoiselle Ed. Lorenson est de retour d'un voyage de trois semaines à Montréal.*

—O—

*Mesdemoiselles Aliette et Antoinette Privé ainsi que leur mère, madame U. Privé, ont passé quelques jours à Roberval à l'occasion du mariage de mademoiselle Rose-Yvette Tanguay.*

—O—

*M. R. B. Campbell est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.*

—O—

*M. Fernand Paquet, ancien employé de la banque Royale, d'Arvida maintenant aux Trois-Rivières, a passé quelques jours chez des amis, M. et madame Adolphe Allaire.*

### Mariage

*Le 22 février, M. Charles-Albert Rivard, neveu de M. le curé Levêque, d'Arvida, épousait à Arvida, mademoiselle Marie-Laurette-Simonne Tremblay, de Jonquière.*

### Concert en perspective

LA fanfare d'Arvida est à préparer un grand concert qui sera donné vers Pâques. On nous dit que le même soir, des artistes de talent interpréteront une pièce dramatique en français. Nous reparlerons de tout cela bientôt.

### Remerciements

Les Chevaliers de Colomb d'Arvida désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué, de quelque manière que ce soit au beau succès qu'a remporté le euchre-bridge qui eut lieu récemment au profit de l'église catholique d'Arvida.

THE Knights of Columbus of Arvida express their sincere thanks to all those who contributed so generously to make a great success of the Euchre-bridge party given last week for the benefit of the Roman Catholic Church of Arvida.

### Mackenzie...

drome est sis à Georgetown même. Il n'y a pas de chemin de fer à Mackenzie si ce n'est pour desservir les mines, il n'y a pas non plus de grandes routes à l'exception de la rue longue et étroite qui traverse entièrement la ville, et des sentiers sillonnant la forêt vierge et dont se servent les bûcherons. Cette ville n'est pas embarrassée par le problème de la circulation car il n'y a que deux automobiles et un ou deux camions. Le gouvernement possède aussi, un bureau de télégraphie sans fil et bien entendu, un bureau de poste servant à communiquer avec les autres parties du monde.

Deux maisons sont réservées aux divertissements; l'une d'elles contient un cinéma parlant, récemment inauguré. Il y a aussi quelques courts de tennis, jeu de base-balle et jeu de "cricket". Les intéressés peuvent chasser sur les lisières de la jungle le "laaba" et le "maam" dont la chair est recherchée des gourmets. On chasse les singes pour leur pelage et les oiseaux pour leur plumage clair et brillant.

Un terrain complètement défriché et large d'un quart de mille entoure la ville de Mackenzie comme une barrière sanitaire contre les moustiques. Les serpents ne sont pas à craindre excepté lorsqu'ils émigrent de la jungle au commencement de la saison des pluies, dans cette éclaircie qui entoure la ville. C'est pourquoi, durant cette saison, il faut prendre certaines précautions lorsqu'on circule dans les rues. Une lampe portative est à vrai dire, la seule protection contre les serpents, requise pour sortir le soir. Les morsures

(SUITE À LA 3IÈME PAGE)

there are only two automobiles and one or two trucks. A Government wireless station and, of course, a post office maintain communication with the outside world.

Recreational facilities comprise two club houses, one of which contains a talking picture machine, recently installed, several tennis courts, and a football and cricket field. Also, for those who care for it, there is hunting in the nearby jungle for "laaba" and "maam", which are great table delicacies. Monkeys are sought for their skins, and bright plumaged birds for their feathers.

A clearing about one-quarter mile in width extends around Mackenzie as a sanitary safeguard against mosquitos. There is no trouble for snakes except when they migrate from the jungle into the clearings at the beginning of the rainy seasons, and a certain amount of care must be exercised when walking through the village at such times. A flashlight at night furnishes the only protection needed, and fatal bites are rare indeed. Alligators, which are abundant on most British Guiana rivers, are scarcely ever seen along the Demerara.

Houses, of which the bottom illustration is typical, are designed for tropical conditions. As a protection from termites, they are supported about eight feet above the ground on concrete posts each of which has a small pool of oil around its base. They have wide airy verandas and lattice-work shutters take the place of windows. All the staff houses are entirely screened, which,

(CONTINUED ON PAGE 3)



PHOTOGRAPHIÉ PAR S. J. HAYWARD

## Banquet...

On ne nous en voudra pas de rapporter par une phrase générale, chacun des discours qui furent prononcés lors de ce banquet.

M. A. DeVarenes mentionna les dangers que comportaient les vêtements amples, les mauvais outils, les échafaudages défectueux, etc.

M. G. W. LaMountain parla de l'importance de la sécurité sur les routes. L'automobile est devenue un danger imminent pour la vie des citoyens; il illustra ces dires par des statistiques relatant le nombre de mortalités dues aux chauffeurs imprudents.

La sécurité fut montrée comme la véritable soeur de la charité et ceci, de façon évidente, par M. L. Fay.

Le Dr A. E. Riddell traita de la sécurité au point de vue médicale. Entrant dans le domaine pratique, il fit remarquer que les brûlures occasionnées par le métal en fusion étaient les accidents les plus courants dans l'industrie de l'aluminium. Les brûlures, malgré les progrès de la science, requièrent toujours un temps assez long pour leur parfaite guérison. Il mentionna que la compagnie devait se compter chanceuse de n'avoir enregistré ces dernières années qu'un petit nombre d'accidents, alors que les constructions qu'elle entreprit furent considérables.

M. J.-A.-W. LaBelle posa en principe que si un travail était exécuté de la bonne manière, il le serait également d'une manière sûre.

A la demande du président, M. T. M. Moran, directeur de la production à l'usine Papineau de la Dominion Rubber Company, expliqua la façon dont on appliquait les principes de sécurité là-bas. On avait l'habitude de faire parcourir l'usine par un certain nombre d'employés ayant été blessés. C'était une leçon vivante qui toujours, portait des fruits. On veillait aussi à améliorer la machinerie. Mais tout de même, les résultats n'étaient pas très satisfaisants. On en vint à chercher les sujets de tracas des employés, tels que dettes, maladie, malaise familial, conditions de vie en général, et l'on corrigea ces lacunes quand lacune il y avait, par de bons conseils, assurances, etc., et voilà que les accidents diminuèrent de façon remarquable.

M. A. W. Whitaker, Jr., mit en garde contre les distractions. Il avoua que lui-même avait parcouru très souvent les usines tout à fait distraité. Il est encore à se demander comment il se fait qu'il n'ait jamais été la victime d'un accident quelconque. Il conseille aux ouvriers de se donner tout entier

## Mackenzie...

fatales sont très rares. Les alligators qui sont très nombreux dans la plupart des rivières de la Guyane Anglaise fréquentent rarement la Demerara. Comme on peut le voir sur la dernière photo, les maisons sont typiques et considérées comme les meilleures du genre pour ce climat tropical. Afin de les protéger contre les termites, on les construit à huit pieds du sol sur de solides poteaux en béton, ayant chacun, autour de sa base, une petite mare d'huile. Elles ont de larges vérandas et les fenêtres sont remplacées par des persiennes. Toutes les maisons du personnel sont entièrement entourées de moustiquaires dont l'emploi, c'est étrange, fut une innovation en Guyane Anglaise.

Le climat n'est pas aussi mauvais que veulent bien le faire ceux qui n'y sont jamais allés. Cependant, durant le jour, le thermomètre marque ordinairement 90° F. alors que la nuit, il baisse de 15° F.

A différentes heures du jour et de la nuit, l'air retentit des bruits de la jungle. De grand matin, on peut entendre le cri lointain de "l'hanaga" (nommé d'après son cri) et les hurlements des singes "red-howler" qui, malgré leur taille, sont bien les plus tapageurs. Les perroquets et les perruches parlent tout le long du jour en volant d'un côté à l'autre de la rivière pendant que depuis l'aube jusqu'à la nuit venue, le "kiskidee" à gorge jaune se demande "qu'est-ce-qu'il dit?" L'après-midi, le sifflement plaintif du toucan au bec brillant, nous vient de la forêt et vers la soirée, le "bunyas", perché dans les bambous, murmure sur le village ses notes légères et langoureuses. Plus prosaïquement cependant, c'est à l'humble grenouille et au crapaud que revient le chant de la nuit.

à leur ouvrage, c'est-à-dire, de concentrer leur pensée sur ce qu'il font.

Après les discours, M. Whitaker remit à M. L. C. Wellington, surintendant de l'usine de carbone, le trophée inter-service que cette dernière avait gagné grâce à l'année remarquable qu'avaient accompli sans accident les contremaîtres et employés de cette usine. M. Wellington fit part à tous de l'excellente coopération qui existait à l'usine de carbone et qui avait contribué pour une large part au gain de ce trophée.

En finissant, le président remercia les organisateurs du banquet et l'hymne national chanté en chœur fut le signal du départ.

very strange to say, was an innovation in British Guiana. The temperature is not as bad as one who has not been there might think for, although the day-time average is around 90° F., the nights are invariably about 15° F. cooler.

At various hours during the day and night, the air is filled with sounds of the jungle. In the early morning one hears the distant cry of the "hanaqua" (named after its call) and the howling of the "red-howler" monkeys, which make the greatest noise for any animal of their size. Then the parrots and parakeets carry on their shrill cries during the day as they fly back and forth across the river, while the yellow-throated "kiskidee" inquires "qu'est-ce-qu'il dit?" from early morning to nightfall. In the afternoon the plaintive whistle of the bright-billed toucan comes from the nearby forest, and toward evening "bunyas" come to roost in the village bamboos with flutters and sleepy notes. Prosaically enough, however, it is the humble frog and toad that furnish the nightly chorus.

## Naissances

Le 13 février:

M. et madame Jos. Dubeau (Angéline Chouinard) un fils, Joseph-Jean-Claude; parrain et marraine, M. et madame Dominique Nepveu.

Le 14 février:

M. et madame Noé Moore (Rose-Hélène Boudrault) un fils, Joseph-Nelson-René; parrain, M. René Lapointe; marraine, mademoiselle Emelia Moore.

Le 20 février:

M. et madame Gérard Bellemare (Marguerite Grenon) une fille, Marie-Odette-Jocelyne; parrain et marraine, M. et madame Didier Caron.

Le 22 février:

M. et madame Léopold Landry (Rose-Aimée Blanchette) un fils, Joseph-Antoine-Zéphir; parrain et marraine, M. et Mme Antoine Landry.

Le 23 février:

M. et madame Imbro Makavich (Anna Bastascic) une fille Marie Mili; parrain et marraine, M. et madame Steve Kuzmanovic.

— Faites lire LA SENTINELLE —

## VAINQUEURS

APRES avoir rapporté dans notre dernier numéro, le grand succès de la mascarade du 12 février, nous avons dit que nous publierions aujourd'hui la liste de ceux qui eurent la bonne fortune de gagner un prix grâce à la beauté et à l'originalité de leur costume. Cette liste, la voici donc:

**Dames:** 1er prix, Mlle Geo. Tremblay, Jonquière; 2ième, Mlles Fern. Tremblay, Mad. Landry, Sim. Ouellet, Charlotte Boulianne et Th. Ouellet (représentant les quintuplettes).

**Hommes:** M. J.-Charles Potvin, de Chicoutimi.

**Fillettes:** Mlle Jeannine Pagé, d'Arvida.

**Garçons:** M. Don. Snow, d'Arvida.

Le prix d'originalité a été décerné à M. Bill Scott, d'Arvida.

Les prix pour les courses qui ont eu lieu dans l'après-midi furent gagnés comme suit:

**Fillettes de 8 à 10 ans:** Stella Antonek, Joan Delladonne, Grace Marinoff.

**Garçonnetts de 8 à 10 ans:** L. Moisan, B. Barkovitch, F. Marinoff.

**Fillettes de moins de 8 ans:** Ann Rusinko, T. Ensler, Marg. Saunders.

**Garçonnetts de moins de 8 ans:** A. Black, R. Landry, J. Brown.

**Garçonnetts de 11 à 12 ans:** B. Saucier, L. Paquet, E. Rogers.

**Fillettes de 11 à 12 ans:** Mary Lehtonen, Barbara Brown, N. McLeod.

**Garçons de 13 à 15 ans:** J.-P. Lafrance, G. Lamarche, Maurice Tremblay.

**Fillettes de 13 à 15 ans:** Pat. Snow, E. Morrison, D. Goodwin.

### LE SOIR

**Jeunes gens de 16 à 19 ans:** G. Lamarche, S. Marinacci.

**Jeunes filles de 16 à 19 ans:** M. Gagnon, G. Paquet, Thérèse Ouellet.

**Hommes:** Mag. Perron, Alb. Richard.

**Femmes:** Jeanne Gagnon, Chicoutimi, Carmen Labrecque.

**Hockey:** Mechanical team: Mag. Perron, Raym. Maltais, Raoul Maltais, Pilote.

**Broom ball:** Plant team.

Félicitations aux gagnants.

Les prix furent gracieusement offerts par l'Association athlétique d'Arvida, le E. M. Store, Arvida Medicine, E. Blais, International Correspondance Schools, Librairie Commerciale de Chicoutimi, Jonquière Medicine, Coca-Cola et Pepsi-Cola de Jonquière et Gérard Gauthier, de Jonquière.

## La Sécurité

### Projet de Loi

*Nous publions ici une nouvelle qui est de nature à intéresser tous les automobilistes bien intentionnés.*

Trois projets de loi ont été soumis à la Chambre des communes et ont été l'objet d'une longue discussion. Le premier de ces projets de lois, présenté par M. Thomas-L. Church, député conservateur de Toronto-Broadview, avait pour but de modifier le code pénal et de rendre plus sévères les pénalités édictées contre les chauffeurs imprudents et ceux qui conduisent leurs automobiles sous l'influence de l'alcool ou des narcotiques.

Les principales dispositions de cette mesure étaient les suivantes:

D'abord, tout chauffeur qui n'arrête pas après un accident serait passible d'une amende de \$50 au plus ou d'un emprisonnement pour une période de 30 jours et de la privation de son permis de conduire pour un espace de temps n'excédant pas six mois.

Quiconque conduit une automobile en une course arrangée à l'avance ou non pour un enjeu ou un pari, ou qui incite une autre personne à faire de la vitesse dangereuse ou folle, en essayant de la dépasser ou de lui couper le chemin, ou qui conduit à une vitesse désordonnée, au mépris de la vie humaine, serait passible d'un an d'emprisonnement ou d'une amende d'au plus \$50 ou des deux peines à la fois.

Toute personne, qui, par négligence coupable, cause la mort d'une personne, serait passible d'un emprisonnement pendant au plus trois mois ou d'une amende d'au plus \$100. De plus, cette personne ne pourrait conduire un véhicule-moteur pendant deux ans.

Défense serait faite à toute personne âgée de moins de 18 ans de conduire une automobile, sous peine d'une amende d'au plus dix dollars ou d'un emprisonnement d'au plus cinq jours.

De plus, la voiture qui a causé un accident pourrait être confisquée par le tribunal.

Tous les députés, sans distinction de partis, qui prirent part au débat, se déclarèrent en faveur du projet de loi de M. Church.

## Le ski

DIMANCHE, le 20 février 1938, a eu lieu la course de descente ("Downhill") pour le championnat du club de ski d'Arvida. Les coureurs étaient favorisés par les bonnes conditions de la neige et une des plus belles journées de la saison.

Pour la deuxième année consécutive, la course de descente était gagnée par M. E. Zinniger; seulement la concurrence cette année fut plus difficile. Voici les résultats:

	POINTS
1. E. Zinniger	100.0
2. F. A. S. Day	98.6
3. W. Cooper	95.9
4. B. A. Surveyer	94.7
5. E. McCartin	91.0
6. J. VanDamme	89.9
7. M. Fortin	88.7
8. L. McCartin	85.5
9. N. Hurley	80.7

(Communiqué)

## À l'Île-Maligne

LE "Safety & Technical Study Group" de la "Saguenay Power Co. Ltd." a tenu son assemblée mensuelle, le 17 février à l'Île-Maligne.

Le sujet qu'avait choisi M. T. C. Taylor: *l'entraînement des employés*, était pour tous, d'un grand intérêt. La conférence terminée, M. Lawton demanda aux membres d'exprimer leur opinion sur le sujet que venait de traiter M. Taylor.

M. DuBose rapporta les paroles de M. Cothran: Vous ne pouvez construire un barrage en remerciant les employés. On fut d'avis qu'un ancien employé doit toujours accompagner un nouvel employé préposé à un nouvel ouvrage, afin de l'initier parfaitement.

(Communiqué)

## ÉPARGNONS!

Rappelez-vous la fable de "La Cigale et la Fourmi" et soyez prévoyant, amassez pendant la *belle saison* ce dont vous aurez certainement besoin aux *temps froids*; en d'autres termes, économisez aujourd'hui pour les mauvais jours.

L'économie d'une seule boîte de cigarettes chaque semaine est déjà beaucoup. C'est par de menues épargnes que l'on devient économe. C'est par la répétition des actes que l'on acquiert l'habitude.

## Le monument du Coteau du Portage

PUBLICATION DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

(suite)

### Joseph-Laurent Normandin

Le sieur Joseph-Laurent Normandin était arpenteur. C'est à lui que nous devons l'arpentage du *Domaine du Roi*. Tous savent qu'on appelait de ce nom, dans les commencements de la colonie, l'immense région du Lac-St-Jean, du Saguenay et de la Côte-Nord.

Le Domaine du Roi fut concédé par adjudication à la Compagnie des Postes du Roi. Dans la suite, il s'éleva, entre le fermier du Domaine et les habitants du gouvernement des Trois-Rivières, des contestations concernant les limites de la traite.

Pour régler ce différend, l'intendant Gilles Hocquart chargea le sieur Louis Aubert de Chesnaye de fixer les limites du Domaine du Roi. Par cette ordonnance, en date du 30 mars 1731, le sieur de la Chesnaye devait "relever et mesurer les côtes du fleuve Saint-Laurent, comprises dans l'étendue du Domaine de Sa Majesté, depuis le bas de l'Île-aux-Coudres jusque et compris la rivière Moisie, ainsi que la rivière du Saguenay, et les rivières et lacs qui s'y déchargent..., en dresser des plans figurés, et des procès-verbaux en forme de journal où serait marqué... tout ce qui peut contribuer à déterminer précisément l'étendue de la dite traite et en faire connaître les avantages".

M. de la Chesnaye commença à s'acquitter de cette importante mission, mais il se cassa une jambe à la Petite-Rivière et dut retourner à Québec.

En conséquence, le 12 mai 1732, l'intendant Hocquart émet une autre ordonnance qui commet le sieur Joseph-Laurent Normandin, de concert avec le sieur de la Gagnière, pour achever de marquer les limites de la traite de Tadoussac, en exécution de l'ordonnance du 30 mars 1731, à la place de Louis Aubert.

L'ordonnance de 1732 transmettait au sieur de Normandin toutes les attributions que conférait au sieur Aubert l'ordonnance de 1731.

Le sieur de Normandin était "un jeune homme capable qui suivit de point en point les instructions qui lui avaient été données". Il fit le voyage au Lac-St-Jean par voie du Saguenay, Mistassini, etc. Il poussa son arpentage jusqu'à 200 milles au nord-ouest du lac Saint-Jean.

Tel que stipulé dans l'ordonnance, Normandin dressa une carte du Domaine du Roi, et rédigea, en forme de journal, des procès-verbaux de ses explorations et arpentages. "Son journal contient la description des terres, rivières et lacs depuis le lieu appelé Chicoutimy jusqu'à la hauteur des terres qui doivent faire la séparation du Domaine du Roi et des pays dépendant du gouvernement des Trois-Rivières."

C'est au sieur Joseph-Laurent Normandin que doit son nom l'une de nos plus florissantes paroisses du Lac-Saint-Jean.  
A.-E. T.

### François-Étienne Cugnet

François-Étienne Cugnet naquit en France, en 1668. Il fut jusqu'en 1729 directeur et receveur général du Domaine d'Occident à Québec, fonction équivalente à celle du percepteur des douanes. En cette qualité il représentait, au Canada, Armand Pillavoine, adjudicataire des fermes générales en France et du domaine de l'Ouest. Le 7 novembre 1719, une sentence fixa à 30,250 livres la somme que, comme représentant du fermier général, il devait verser à la succession du sieur Guillimin, ancien fermier, en paiement des valeurs laissées par celui-ci dans les postes de traite.

Le 22 août 1723, il épousa, à Québec, Louise-Madeleine Dusantoy.

Le 5 avril 1720, il fut nommé représentant de Aymard Lambert, adjudicataire de la Traite de Tadoussac. En 1731, les fermiers de Tadoussac l'accusèrent de négligence et de présomption. C'était un homme doué d'un grand esprit d'initiative. En 1733, il fut appelé à remplacer Martin de Limo à la charge de premier conseiller. Son esprit d'entreprise le porta à travailler au développement des ressources naturelles de la colonie. Dans ce but il tenta, à Montréal, l'essai de l'élevage domestique du bison de l'Illinois, dont il voulait utiliser le poil pour la fabrication des tissus. Il entreprit aussi la culture du tabac afin de libérer la France de sa dépendance à l'égard de l'Angleterre pour le commerce de ce produit; mais il ne put produire une marchandise de qualité supérieure.

Comme représentant des adjudicataires de la Traite de Tadoussac, Cugnet s'était considérablement endetté envers le Domaine. Alors, pour essayer de payer sa dette, il demanda et obtint, pour lui-même, en 1737, l'affermage des postes du Domaine du Roi. Le roi lui accorda un bail pour neuf ans à partir du 1er octobre.

Il visita souvent le Domaine du Roi dont il était adjudicataire. En 1740 il amenait à bord de son petit vaisseau le *St-Etienne*, le Père J.-B. Maurice, qui débarqua à Chicoutimi le 2 juillet.

Cugnet organisa la compagnie des forges du St-Maurice. Il y investit des sommes considérables et y contracta de nouvelles obligations. C'est là que s'engouffraient tous ses revenus.

En 1744, l'Intendant le mit en faillite et fit saisir tous ses biens.

Pour lui venir en aide, cependant, on lui accorda le bail des principaux postes de fourrure au nord des lacs Huron et Supérieur et on lui maintint le bail de Tadoussac.

Cugnet, malgré ses insuccès dans le commerce de la pelleterie et dans l'exploitation des forges du St-Maurice, avait acquis une fortune personnelle assez considérable, et après sa mort, sa succession fut suffisante pour acquitter le reste de ses obligations envers le trésor national et les créanciers de la compagnie des forges. Il décéda à Québec, le 20 août 1751.

P. M.

(À SUIVRE)

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Sentinelle*

**Page(s) blanche(s)**